

DOSSIER DE PRESSE



DÉBAT
PUBLIC

ÉOLIENNES EN MER NOUVELLE-AQUITAINE

30 SEPTEMBRE 2021 → 30 JANVIER 2022

CONTACTS

Luc PICOT, Secrétaire Général

luc.picot@debat-cndp.fr

06 61 68 74 13

Carole MAVEYRAUD, Contact presse

carole.maveyraud@debat-cndp.fr

06 68 55 46 16

www.debatpublic.fr/eolien-nouvelle-aquitaine

“ L'enjeu

du débat public, c'est, dans une sorte de grand écart, de relier la politique publique de l'énergie pour la génération à venir d'un côté, et de l'autre son intégration territoriale à l'échelle régionale et même locale. A ce stade, le projet soumis au débat n'est pas arrêté, faute de quoi le débat n'aurait pas de sens. La mission de la commission particulière est d'organiser le dialogue entre les publics et le maître d'ouvrage, Etat et RTE, et de recueillir l'expression des publics sous toutes ses formes : interrogations, doutes, positions argumentées.



Francis BEAUCIRE

Président de la Commission particulière du débat public

© Crédit photo : Xavier Léoty / Sud-Ouest

LE PROJET

L'État et RTE souhaitent que les publics éclairent leur décision, par des avis argumentés, quant au lancement et aux caractéristiques d'un appel d'offres concernant un projet d'un parc éolien en mer en Nouvelle-Aquitaine, et de l'opportunité d'un éventuel deuxième parc.



Un appel d'offres pour un parc éolien en mer posé d'une puissance allant de 0,5 à 1 GigaWatt, à attribuer en 2022



Un éventuel deuxième parc, posé ou flottant, d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1 GigaWatt, à attribuer après 2024



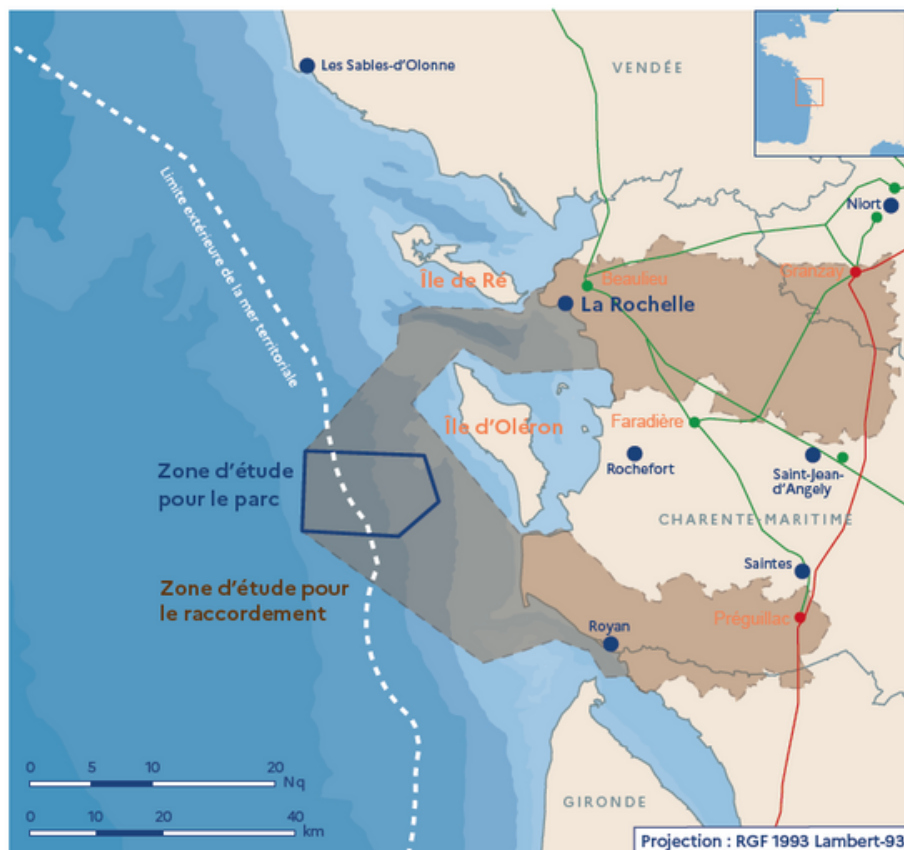
Un corridor de raccordement au réseau électrique terrestre à choisir



Un parc d'1 GW peut se composer d'environ 70 éoliennes, de 260 m de hauteur, pour une superficie de 120 km²



Ces parcs pourraient être posés dans une zone proposée par l'Etat au large de l'île d'Oléron, au sein d'une zone potentielle d'éolien en mer au large de toute la Charente-Maritime.



Zone d'étude en mer pour le parc éolien
 Zone d'étude pour le raccordement

Poste électrique
● 225kV
● 400 kV

Préguillac
La Rochelle
Rochefort

Nom des postes électriques
Préfecture
Sous-Préfecture

Ligne électrique
— 225kV
— 400 kV

Sources : Cerema, Ministère de la Transition Écologique (MTE), RTE, Service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom), l'Institut Français de Recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) - mai 2021

ZONE DU DÉBAT

LE DÉBAT PUBLIC

Le débat public est une procédure inscrite dans le code de l'environnement dont l'organisation est confiée à une Commission particulière du débat public (CPDP) sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). C'est un dispositif de démocratie participative qui précède les décisions sur les grands projets d'aménagement et d'infrastructures.

Qu'est ce qu'un débat public ?

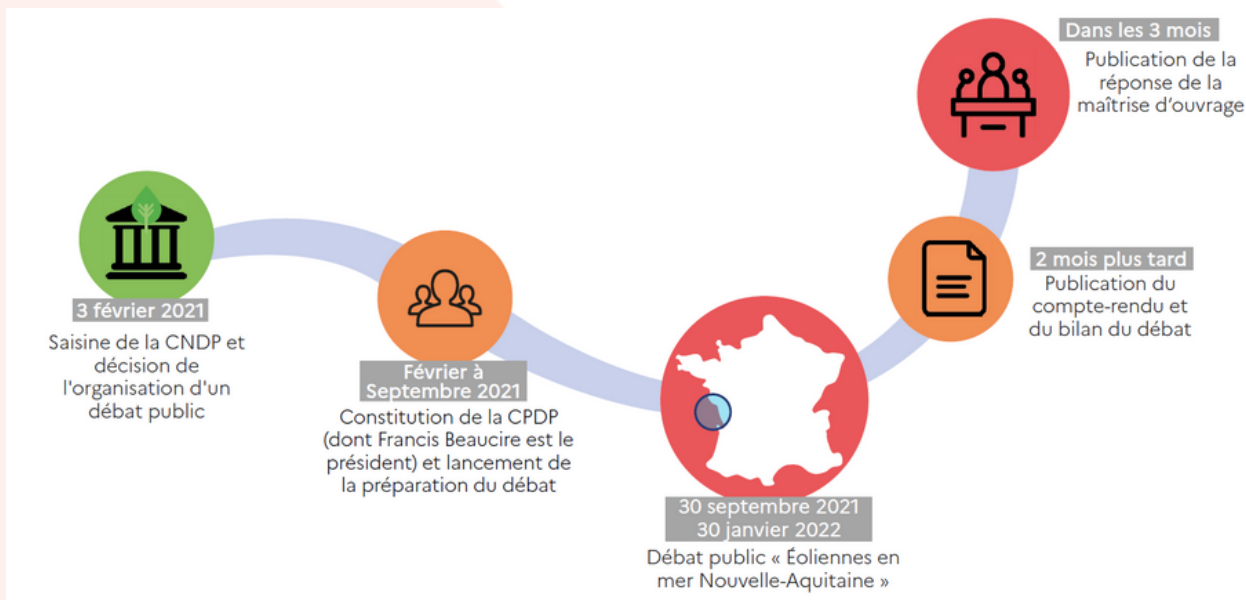
Un débat public doit permettre d'échanger non seulement sur les caractéristiques et les impacts d'un projet, mais aussi sur sa pertinence et son opportunité. Il s'agira en fin de compte de dire si oui ou non le projet doit être réalisé et comment.

Chacun et chacune est invité à participer au débat public : que vous soyez novice, sensibilisé ou expert de la question posée, vous êtes légitime et bienvenu à y prendre part.

Et après ?

Deux mois après la fin du débat public, la Commission particulière du débat public publiera le **compte rendu du débat**, qui restitue l'ensemble des arguments et positions exprimées. La Présidente de la CNDP publiera en parallèle le **bilan du débat**.

La **maîtrise d'ouvrage** (Ministère de la transition écologique, Ministère de la mer et RTE), disposera de 3 mois pour **communiquer sa décision** concernant les suites qu'elle souhaite donner au débat public. Elle doit notamment préciser dans quelle mesure elle tient compte des enseignements et contributions au débat.



A quoi ça sert ?

Ce débat se déroule avant le choix de l'opérateur industriel par l'État, alors qu'auparavant c'était l'opérateur retenu par l'appel d'offres qui présentait son projet au débat public. Cette procédure nouvelle permet au public de donner son avis à un moment où toutes les solutions sont encore possibles, et lui donne donc une réelle possibilité d'influer sur le projet.

LES QUESTIONS

Quelles sont les questions posées au public ?

Le projet de parcs éoliens est porté par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère de la Mer et Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Le débat public intervient à un stade très précoce du projet, alors que ses caractéristiques et son emplacement ne sont pas encore définis.

Les porteurs du projet souhaitent l'éclairage du public sur deux questions :

- Quelle devrait être la **puissance du premier parc éolien posé**, dans une fourchette comprise entre 0,5 et 1 GW ? Quelle serait la **zone préférentielle** pour construire ce parc au sein de la **zone d'étude de 300 km²** présentée au débat ? Au sein de la zone d'étude pour le raccordement, quel serait le **corridor préférentiel** associé pour le raccordement maritime et terrestre au réseau de transport d'électricité ?
- Pourrait-on réaliser un **deuxième parc éolien posé** d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1 GW ? À l'intérieur ou en limite extérieure proche de la zone d'étude pour le premier parc, quelle serait la **zone préférentielle** pour construire ce deuxième parc éolien posé, dont le raccordement pourrait être **mutualisé** avec le premier ?

A ces questions, la Commission rajoute la question de l'opportunité du projet

- Si le projet ne peut ou ne doit pas se faire dans la zone proposée par les porteurs des projets, **quelles sont les alternatives hors de cette zone** dans l'Atlantique-Sud, quels critères prioriser et à quelles **conditions** ?
- Si le projet ne doit pas se faire en Atlantique-Sud, **quelles alternatives proposer** concernant les objectifs de l'Etat vis à vis du mix énergétique français et des **besoins énergétiques** futurs de la région ?

Du 30 septembre au 30 janvier, exprimez-vous !



LA COMMISSION PARTICULIÈRE

Le débat public Éoliennes en mer - Nouvelle-Aquitaine est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) qui en a confié l'animation à une Commission particulière du débat public (CPDP).

Les membres de la Commission

Après avoir été saisie par la ministre de la Transition écologique et la ministre de la Mer, la Commission nationale du débat public (CNDP, une autorité administrative indépendante) a nommé une commission particulière (CPDP) composée de 5 membres pour organiser ce débat.



Francis Beaucire (Président)

Géographe, Francis Beaucire est professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il a dirigé la filière Urbanisme et Aménagement. Ses activités de chercheur portent sur les articulations entre territoires et mobilités. Il est le directeur de la revue associative Transports Urbains – Mobilités – Réseaux – Territoires, et membre du Conseil scientifique de l'ADEME et du Haut Comité pour la Qualité de Service dans les Transports (AQST) entre 2012 et 2017. Il a présidé le débat public "En mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes ?" en 2020.



Denis Cuvillier

Denis Cuvillier est ingénieur des Travaux Publics et a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle chez Réseau Ferré de France, devenu SNCF Réseau. Il a été responsable de grands projets d'infrastructures autour de Lyon dans leurs phases amont, allant du débat public à l'enquête d'utilité publique. Il est également garant de la concertation et commissaire-enquêteur.



Julie Dumont

Julie Dumont accompagne les démarches de concertation et de participation auprès des acteurs publics depuis 17 ans. Elle conçoit et anime des ateliers, des réunions publiques pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer. Formatrice et facilitatrice de réunions, elle maîtrise une large palette d'outils au service de l'intelligence collective.



Anaïs Lefranc-Morin

Diplômée en aménagement et urbanisme, Anaïs Lefranc-Morin a développé, à travers sa pratique professionnelle, une approche pluridisciplinaire des enjeux situés au croisement entre aménagement du territoire et transition écologique. Elle est actuellement chargée de prospective et d'innovation à l'Agence nationale de la cohésion des territoires.



Arnaud Passalacqua

Arnaud Passalacqua est professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'École d'urbanisme de Paris (UPEC), chercheur au Lab'Urba et chercheur associé au LIED. Il est spécialiste des questions de mobilité, principalement abordées par une approche de temps long. Il s'intéresse aussi de près aux enjeux énergétiques au-delà du champ des transports.

COMMENT PARTICIPER ?

Le débat public s'articulera autour de 3 grands axes, et essaiera de multiplier les modalités de participation, 7 en tout, pour permettre à chacune et chacun de participer.

1. S'informer et partager les connaissances

S'informer, questionner le maître d'ouvrage, approfondir les questions qui font débat et s'exprimer.

- a. **réunion publiques** sur place
- b. réunion publiques **thématiques en ligne**

2. Se projeter, Co-construire des alternatives

Ouvrir le débat sur le futur possible, porter la réflexion sur les enjeux énergétiques de 2050, la planification de la mer et de ses usages, l'extension spatiale de la zone d'étude.

- a. **Ateliers publics** avec jeu de plateau
- b. **Jeu** en ligne
- c. **Théâtre** forum

3. Mettre en partage

Présenter les informations, questions et avis recueillis jusque là dans le débat et permettre aux publics de présenter leurs points de vue et en échanger entre eux.

- a. **Festival Energies & Océan** du 13 au 15 janvier
- b. **Cahier** d'acteurs



LE CALENDRIER

Du 30 septembre 2021 au 30 janvier 2022, retrouvez tous les évènements pour participer au débat. Le calendrier sera régulièrement mis à jour.

OCTOBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

RÉUNIONS PUBLIQUES

- Samedi 2 octobre 14h30-16h30 / Réunion publique à Saint Georges d'Oléron - Salle Le Chai
- Lundi 4 octobre 17h30-19h30 / Réunion publique à Royan - Espace Pelletan
- Mardi 5 octobre 18h-20h / Réunion publique à Sainte Marie de Ré - Salle des Paradis
- Mercredi 6 octobre 18h-20h / Réunion publique à Saint Trojan - Salle polyvalente
- Lundi 11 octobre 18h-20h / Réunion publique à La Rochelle - Salle municipale
- Jeudi 21 Octobre 18h-20h / Réunion publique à Rochefort - Auditorium Palais des Congrès

ATELIERS

- Mercredi 20 Octobre 11h30-17h30 / Atelier étudiant à La Rochelle - Université de La Rochelle

INITIATIVES LABELLISÉES

- Mercredi 13 Octobre 19h-20h30 / Initiative de la Communauté de communes de l'île de Ré - Le Bois Plage en Ré
- Vendredi 15 octobre 17h30-19h30 / Initiative de la Mairie des Mathes - Les Mathes
- Mercredi 20 Octobre 19h-20h30 / Initiative du CPIE Marennes-Oléron - Château d'Oléron

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX ET PARTENARIATS

- Mardi 19 octobre 14h-14h30 / Emission débat avec Sud Ouest

Thème : Un projet éolien en mer au large de la Charente-Maritime: enjeux et perspectives

Avec : Francis Beaucire, président de la Commission particulière du débat public et Sophie Murlon, directrice adjointe de l'énergie au Ministère de la transition énergétique.

- Mardi 26 octobre 9h-12h / Mur-Mur à Sainte Marie de Ré - Artiste : Aurélien Nadaud

Installation de collecte de parole où le public participe à l'installation de l'oeuvre avec Aurélien. Mot, poésie, dessin, chanson, écrivez ensuite tout ce qui vous traverse l'esprit directement sur l'oeuvre !

NOVEMBRE / DÉCEMBRE / JANVIER

RÉUNIONS THÉMATIQUES EN LIGNE

- Novembre / Réunions thématiques en ligne - Dates à venir

Avec des experts (scientifiques, professionnels, usagers) pour explorer les enjeux du débat

ATELIERS

- Mercredi 10 novembre 14h-17h / Rencontre scientifique - Sciences Po Bordeaux
- De fin novembre à mi janvier / Ateliers publics avec jeux de plateau - Dates et lieux à venir

Deux jeux de plateau pour se projeter dans l'avenir et relever les défis du mix énergétique de 2050 et découvrir les enjeux de l'application en local d'une politique énergétique nationale.

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX ET PARTENARIATS

- 19 novembre au 3 décembre / Théâtre Forum avec la compagnie Donc y Chocs et l'Agence Géographie Affective
- 30 novembre / sortie du jeu en ligne, création de Wako Factory
- Jeudi 9 décembre 14h-14h30 / Emission débat avec Sud Ouest

Thème : Un projet éolien au large d'Oléron: quel intérêt pour le territoire ?

- Vendredi 14 janvier 14h-14h30 / Emission débat avec Sud Ouest

Thème : L'objectif de neutralité carbone confronté à d'autres enjeux environnementaux

FESTIVAL ÉNERGIES ET OCÉAN

- Jeudi 13 janvier / Journée scientifique - Espace Encan, La Rochelle
- Vendredi 14 janvier / Journée professionnelle - Espace Encan, La Rochelle
- Samedi 15 janvier / Journée grand public - Espace Encan, La Rochelle

Au programme : Conférences, ateliers, installations artistiques, tribunal des générations futures, jeux sérieux, projection de films, théâtre forum, coin livre, show scientifique...

Ecrire à la Commission :

✉ eoInvlleaquitaine@debat-cndp.fr

CPDP Nouvelle Aquitaine
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Dernière mise à jour le 29/09/2021